

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_12_245

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres En exercice : L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, en session ordinaire sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.
- Titulaires : 38

Présents : Date de convocation : 7 décembre 2022
- Titulaires : 31
- Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 6
Votants : 37

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTELLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)

- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise (donne pouvoir à M. POITIERS Dominique)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)

EXCUSÉS :

- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : CONSEIL LOCAL « MERVENT » DE VENDEE EAU : REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Président expose que le règlement intérieur du Comité Syndical de Vendée Eau prévoit la constitution de Conseils Locaux composés de délégués au Comité Syndical et d'un représentant par commune.

Le Conseil Local « Mervent » concerne la Communauté de Communes du Pays Fontenay-Vendée, la Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie et la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Les délégués des communes dans les conseils locaux sont désignés par les EPCI à fiscalité propre sur proposition des communes membres.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil de Communauté lors de sa séance du 8 septembre 2020 a validé la liste des représentants désignés par les 15 communes composant la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, au Conseil Local « Mervent ».

Des changements étant intervenus dans la composition de certains conseils municipaux, il convient à présent de procéder à la modification de la liste des représentants au Conseil Local « Mervent » de la Communauté de Communes.

Vu la délibération n°2020CC_09_111 du Conseil de Communauté du 8 septembre 2020,

Considérant les modifications intervenues dans la composition de certains conseils municipaux du territoire,
Considérant qu'un représentant au Conseil Local de Mervent n'est plus conseiller municipal,
Considérant que la commune de Maillezais a proposé Monsieur Claude GRIMAUD en remplacement du conseiller démissionnaire,

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de modifier et valider la liste des représentants désignés par les communes au Conseil Local « Mervent ».

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Valide la liste des représentants des communes composant la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, au Conseil Local « Mervent » comme suit :

Communes	Membres
BENET	M. Georges MERCIER
BOUILLE COURDAULT	M. Gérard DURIVEAU
DAMVIX	M. Philippe POUVREAU
FAYMOREAU	M. Alain GRELIER
LE MAZEAU	M. Bernard BORDET
LIEZ	M. Noël ROBIN

MAILLE	M. Jean-Marie GELOT
MAILLEZAIS	M. Claude GRIMAUD
PUY DE SERRE	M. Jacky GUTHON
RIVES-D'AUTISE	M. Dominique POITIERS
ST HILAIRE DES LOGES	M. Jean-René LUCET
ST PIERRE LE VIEUX	M. Grégoire PHELIPEAU
ST SIGISMOND	Mme Eliane MONTAMAT
VIX	M. Jean-Claude CHEVALLIER
XANTON CHASSENON	M. Jean-Michel THIBAUD

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°2020CC_09_111 du Conseil de Communauté du 8 septembre 2020.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Fait à RIVES-D'AUTISE, le 13 décembre 2022

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

SLO

ID : 085-248500563-20221213-2022CC_12_245-DE